

INFORMATION MAI 2026

La SVE accorde un versement supplémentaire en mai

Grâce à l'évolution positive des marchés financiers, la SVE a clôturé l'exercice 2025 sur une note très réjouissante. Le Conseil de fondation a donc décidé de faire participer à nouveau les assurés à ce succès et de leur accorder un versement supplémentaire en mai 2026.



En 2025, pour la troisième fois consécutive, les marchés financiers se sont développés de manière très positive. Les indicateurs financiers de la SVE continuent donc, eux aussi, d'afficher une excellente santé. La solide conjoncture économique aux États-Unis, la reprise en Europe et dans les pays émergents, le recul du taux d'inflation ainsi qu'une politique monétaire plus expansive ont généré, malgré des tensions commerciales et géopolitiques, des résultats de placements réjouissants.

Grâce à une bonne performance de 7,5% et un degré de couverture élevé, 127,6% au 31 décembre 2025, le Conseil de fondation a décidé pour la sixième année consécutive d'en faire profiter les personnes assurées et les bénéficiaires de rente.

Une rallonge pour votre rente mensuelle

Nous avons le plaisir de vous informer qu'avec votre rente mensuelle de mai 2026, vous recevrez un versement supplémentaire. Le montant correspond à un pourcentage de votre rente mensuelle, tout en tenant compte du taux de conversion au moment de la retraite. Vous trouverez de plus amples explications sur le mode de calcul dans le *Règlement*

sur la rémunération de l'avoir de vieillesse et l'utilisation des fonds libres, disponible sous www.sve.ch/fr.

Veillez noter que la SVE n'accorde ce supplément de rente en cours d'année que lorsque la situation financière le permet. Il sera versé à toutes les personnes assurées auprès de la SVE au 31 décembre 2025 et au 1^{er} mai 2026 et touchant l'une des rentes suivantes: rente de vieillesse, rente d'invalidité à vie, rente de conjoint/partenaire et rente d'orphelin.

Votre interlocuteur ou interlocutrice

Votre conseillère ou conseiller personnel répondra à vos éventuelles questions. Vous trouverez ses coordonnées en haut à droite de votre décompte de rente.



Peter Strassmann
Directeur général



Corsin Frigg
Responsable du conseil retraite &
IT-Numérisation